Les réfugiés du Proche-Orient

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **76 (1967)**

Heft 8

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-684049

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Au seuil de l'hiver:

Les réfugiés du Proche-Orient

Dans ce camp de réfugiés, en Syrie, c'est encore l'été et un soleil brûlant, desséchant frappe sur le désert caillouteux du haut plateau où sont installés les camps de tentes des réfugiés. Mais bientôt l'hiver sera là qui se fera cruellement sentir; les tempêtes et la pluie s'abattront sur les tentes souvent trop légères pour protéger ceux qu'elles abritent du froid et des intempéries.

(Photo R. Kœlla, Berne)

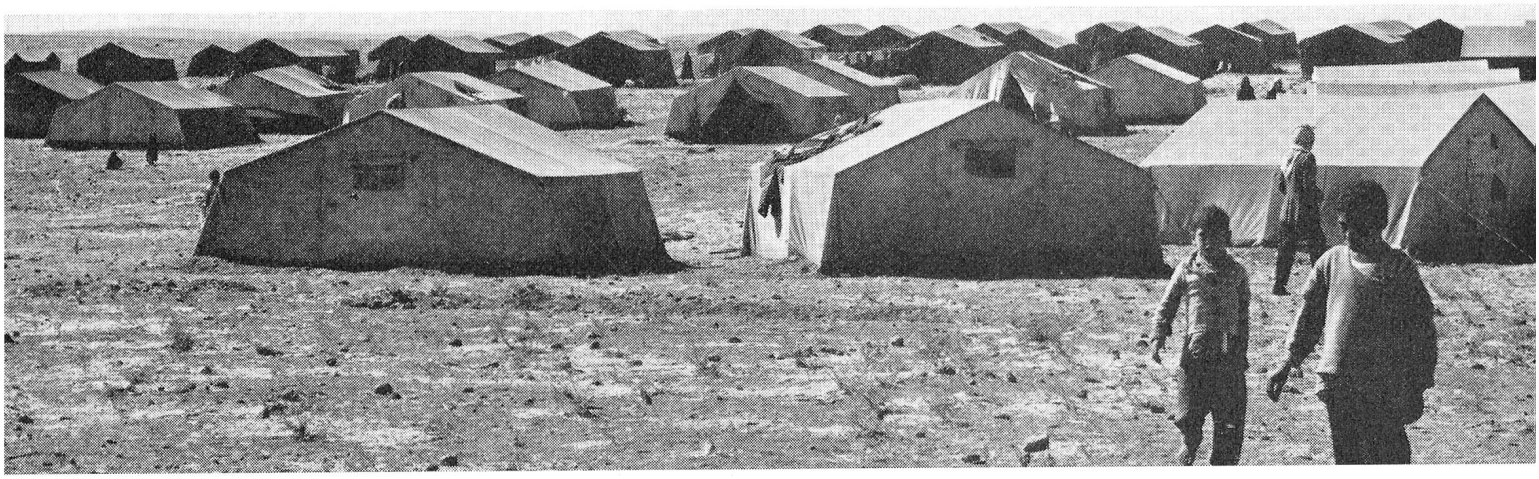

Nous avons mentionné, dans nos deux dernières éditions, la part prise par la Croix-Rouge suisse aux opérations d'entraide mises sur pied au Proche-Orient par le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge au bénéfice des victimes du conflit israélo-arabe.

Parmi ces dernières, les populations civiles ayant fui leur domicile dans les territoires occupés par les troupes israéliennes, de Cisjordanie et du sud de la Syrie, ont tout particulièrement besoin d'assistance. Dès le début du conflit, le CICR et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge ont entrepris des actions de secours d'urgence en faveur de ces réfugiés et ceci en étroite coopération avec les Croissants-Rouges syrien et jordanien.

Mais à la veille de l'hiver, de nouvelles mesures d'aide s'imposent qui visent à appuyer les efforts entrepris sur place par les gouvernements et les Croissants-Rouges et, en ce qui concerne la Jordanie, par l'UNRWA également.

Alors que la Ligue assume, depuis le 8 juillet dernier déjà, la coordination de l'aide Croix-Rouge en Jordanie, le Comité international de la Croix-Rouge assume ce rôle en Syrie, en Cisjordanie et dans les autres territoires sous contrôle militaire israélien. En Syrie, il s'agit de secourir près de 100 000 personnes qui, fuyant le sud du pays occupé par Israël ont trouvé asile dans la région de Damas et de Deraa, au sud-est du pays et qui, pour la plupart, sont logées sous tentes. Cette action d'assistance consiste à fournir, par mois, environ 400 tonnes de vivres, auxquelles s'ajoutent des tentes, des vêtements neufs et des couvertures.

L'hiver est rude en Syrie et le Gouvernement syrien qui s'occupe activement du problème du logement de ces réfugiés, envisage notamment, la construction de baraques en éléments préfabriqués. Pour l'heure, cependant, et tant à Damas qu'à Deraa, les réfugiés ont un urgent besoin de matériel de couchage. En Jordanie, le nombre des personnes ayant fui les territoires occupés par les troupes israéliennes est estimé par les autorités à plus de 200 000. En dépit des efforts déjà entrepris et des démarches qui se poursuivent encore pour obtenir le rapatriement de certains de ces réfugiés en Cisjordanie, seul un nombre restreint d'entre-eux ont pu regagner leurs foyers. Comme on le sait, en effet, sur les 130 000 personnes environ qui ont été enregistrées pour le rapatriement, 14 000 seulement ont pu regagner leur ancien domicile avant le 31 août, date limite fixée par Israël. Quelques milliers d'autres pourront peut-être encore regagner leurs lieux de résidence mais dans l'ensemble, il apparaît que le problème que pose l'existence de nouveaux groupes de réfugiés au Moyen-Orient ne pourra malheureusement être résolu rapidement et que l'action d'assistance internationale mise sur pied l'été dernier en leur faveur devra être poursuivie pendant une période encore indéterminée, soit aussi longtemps qu'une solution réglant le sort des réfugiés ne sera pas intervenue sur le plan politique.

A la mi-septembre, l'on comptait 51 000 réfugiés enregistrés dans les camps; de nouvelles arrivées, en provenance des territoires occupés sont dès lors venues grossir ce chiffre. De plus, de nombreuses personnes déplacées qui tout d'abord avaient trouvé

un asile provisoire chez des parents ou des amis ont à leur tour rejoint les camps.

La coordination générale de l'aide aux réfugiés est assurée par un Comité interministériel. Cependant l'administration et le ravitaillement des camps, — à l'exception de celui de Zizia qui est entièrement géré par le Lion et Soleil Rouge d'Iran — sont pratiquement du ressort de l'Agence de Secours et de Travaux des Nations Unies pour les Réfugiés en Palestine (UNRWA). Le Croissant-Rouge jordanien, assisté par un délégué de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, participe activement à l'action de secours, utilisant à cet effet, les dons que lui ont adressés les Sociétés nationales. Grâce à l'aide accordée par ces dernières, il a été possible de procéder à de nombreuses distributions et d'installer des stations de lait dans chaque camp. Toutefois, les moyens existants seront insuffisants pour faire face entièrement pendant les mois d'hiver, aux besoins des réfugiés et personnes déplacées.

En Cisjordanie, ainsi qu'à Gaza, l'UNRWA a pu continuer, comme par le passé, son assistance régulière aux anciens réfugiés palestiniens.

D'autre part, cependant, certaines opérations militaires, de même que les conséquences de l'occupation ont affecté la situation économique et sociale de diverses couches de la population cisjordanienne, bien que les autorités d'occupation s'efforcent de rétablir le fonctionnement des services publics et privés les plus essentiels.

Une assistance a d'ores et déjà été apportée à ces victimes indirectes des événements par diverses organisations d'entraide qui étaient déjà présentes en Cisjordanie avant les événements de juin dernier et qui, depuis lors, ont repris ou étendu leurs activités.

De son côté, le Comité international de la Croix-Rouge qui entretient à Jérusalem une délégation de quatre membres a également contribué à ces actions de secours, tout en poursuivant par ailleurs son action générale en faveur des blessés, des malades et des prisonniers militaires.

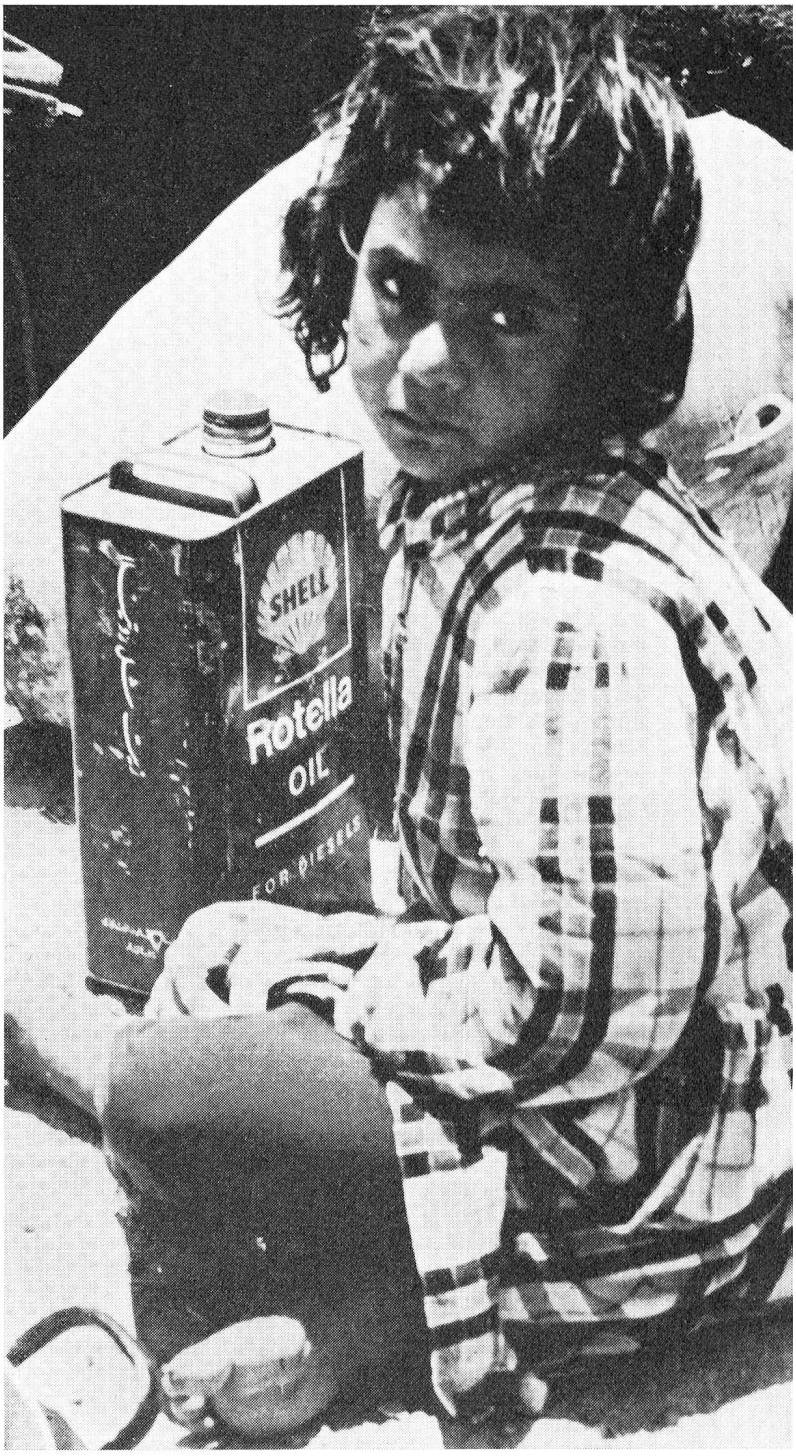

En Syrie et en Jordanie, les réfugiés attendent les distributions des denrées alimentaires qui ont lieu régulièrement soit par les soins des volontaires du Croissant-Rouge ou de délégués de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge ou du Comité international de la Croix-Rouge.

(Photos R. Kœlla, Berne, et A. Flouty, Amman)